



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 3482

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Olivier Falorni, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Olivier Falorni. Monsieur le Premier ministre, ma question ne portera pas sur la déchéance de la nationalité, débat dont j'observe qu'il nous entraîne depuis quelques semaines, hélas, dans une consternante déchéance de la rationalité. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*) Il nous détourne finalement de l'essentiel ; et l'essentiel, c'est la question de savoir comment combattre le fanatisme barbare, comment le prévenir, comment l'empêcher et comment le réprimer.

On ne naît pas terroriste, on le devient. Et il faut savoir mettre des mots sur les maux qui minent notre société. Il faut dire que la déshérence de la citoyenneté peut parfois contribuer au phénomène viral du djihadisme.

Les mesures annoncées hier par le Président de la République sont, à ce sujet, judicieuses, qu'il s'agisse de l'allongement de la journée Défense et citoyenneté ou de la généralisation du service civique. J'y ajouterai la nécessaire extension du service militaire volontaire, dont l'un des trois centres en France ouvrira ses portes demain à La Rochelle.

Mais face aux crimes terroristes, la répression doit être implacable. L'essentiel est d'abord de mettre les terroristes hors d'état de nuire. Il me semble donc urgent d'étendre aux crimes de terrorisme la peine de perpétuité incompressible avec, si nécessaire, l'application de la rétention de sûreté.

Quel dispositif allez-vous donc mettre en place, monsieur le Premier ministre ? Dans le domaine dont nous parlons, le symbole est sans doute nécessaire, mais l'efficacité est absolument indispensable ; car, face au terrorisme, l'essentiel, ce n'est pas de déchoir ou de ne pas déchoir : l'essentiel, c'est de ne pas échouer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et sur quelques bancs du groupe écologiste.*)

M. Dominique Bussereau. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

M. Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports. Je reprendrai votre expression, monsieur le député : « On ne naît pas terroriste, on le devient. »

Au pacte de sécurité, absolument nécessaire en cette période, il nous faut associer un pacte de citoyenneté ; et face au prosélytisme de la haine, de la violence et de l'exclusion, il nous faut opposer celui de l'altérité et de l'empathie.

Cette altérité, nous devons la construire avec des réponses républicaines. Je pense en premier lieu à l'enseignement moral et civique, défendu par Mme la ministre de l'éducation nationale : 300 heures, dès le plus jeune âge, pour les jeunes de notre pays, y seront consacrées.

Je pense par ailleurs à la journée Défense et citoyenneté. Il est vrai que le Président de la République, hier, lors de ses vœux à la jeunesse et aux forces de l'engagement, a ouvert le chantier d'une éventuelle extension de cette journée, qui permet un brassage social, à une semaine civique.

Je pense également au service civique, que j'ai évoqué tout à l'heure, et à sa généralisation, après 2020, à l'ensemble d'une génération.

Je pense enfin à la réserve citoyenne, qui se développe actuellement dans notre pays.

Le Président de la République a en outre évoqué la création d'un livret citoyen, qui serait remis à tout jeune, à partir de seize ans et jusqu'à vingt-cinq ans, afin d'attester son engagement auprès des autres dans notre société.

Ces mesures viennent compléter, monsieur le député, les 50 % de places supplémentaires créées dans les établissements pour l'insertion dans l'emploi – EPIDE. Et je n'oublie pas la création, en lien avec le ministre de la défense, de trois centres de service militaire volontaire, sur la base du service militaire adapté, le SMA, en outre-mer.

Telles sont les conditions d'une digue antiterroriste : faire en sorte que les prédateurs ne trouvent plus de proies, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3482

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 janvier 2016](#)